



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R75-2019-003

PUBLIÉ LE 7 JANVIER 2019

Sommaire

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2019-01-07-001 - Arrêté de subdélégation de signature Alice-Anne Médard pour l'exercice de la compétence d'Ordonnateur secondaire au titre du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (10 pages)

Page 3

PREFECTURE DE LA GIRONDE

R75-2018-12-03-008 - Avenant 2 de la convention d'utilisation 033-2010-0035 Bordeaux (6 pages)

Page 14

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2019-01-07-001

Arrêté de subdélégation de signature Alice-Anne Médard
pour l'exercice de la compétence d'Ordonnateur secondaire
au titre du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012
modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable
publique



PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de
l'Environnement,
de l'Aménagement et du
Logement de la région
Nouvelle-Aquitaine

SUBDÉLÉGATION DE SIGNATURE
pour l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire
au titre du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif
à la gestion budgétaire et comptable publique

Décision
de la Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine

La Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

VU le code des marchés publics, le code de l'environnement, le code de l'urbanisme, le code des transports, le code de la route, le code de la sécurité intérieure ;

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 modifié relatif aux marchés publics ;

VU la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

VU la loi n°82 n°213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret du 22 novembre 2017 portant nomination de M. **Didier LALLEMENT** en qualité de préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine n°2016-016 du 5 janvier 2016 portant organisation de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du 5 mars 2018 portant nomination de Mme **Alice-Anne MÉDARD**, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine en date du 27 mars 2018 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Mme **Alice-Anne MÉDARD**, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine du 9 avril 2018 portant délégation de signature à Mme **Alice-Anne MÉDARD** pour l'ordonnancement secondaire des dépenses et recettes imputées au titre de l'action 6 « plan d'actions gouvernemental pour le marais poitevin » du BOP 162 « interventions territoriales de l'État » ;

DÉCIDE

Section I : Subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

Article 1^{er}: subdélégation de signature est donnée à :

- Christian MARIE, Directeur régional délégué,
- Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint,
- Bruno PEZIN, Adjoint au Directeur (jusqu'au 28 février 2019),
à effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire en qualité de RBOP régional délégué, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé pour les programmes énumérés ci-après, ainsi qu'à effet de signer les pièces comptables et documents relatifs aux subdélégations d'autorisations d'engagement et redistributions de crédits de paiement :

- BOP 217 : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables ;
- BOP 207 : sécurité et éducation routières ;
- BOP 203 : infrastructures et services de transport ;
- BOP 205 : affaires maritimes;
- BOP 113 : paysage, eau et biodiversité ;
- BOP 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;
- BOP 181 : prévention des risques.

Subdélégation de signature est également donnée à Isabelle BOUVET, Cheffe de la mission gouvernance, performance, innovation et Christophe PICOULET, Adjoint à la cheffe de mission gouvernance, performance, innovation et responsable du pôle RBOP pour signer les documents relatifs aux subdélégations d'autorisations d'engagement et redistributions de crédits de paiement pour les BOP précités.

Article 2 : subdélégation de signature est également donnée en tant que référent de BOP à :

- Marie-Isabelle ALLOUCH, Cheffe du service aménagement, habitat, construction (pour le BOP 135)
- Michel DUZELIER, chef du service déplacement, infrastructures, transports (pour les BOP 203 et 207)
- Pierre-Paul GABRIELLI, Chef du service de prévention des risques naturels et hydrauliques (pour le BOP 181)
- Stéphane ALLOUCH, Chef de service du service patrimoine naturel (pour le BOP 113)
- Isabelle BOUVET, Cheffe de la mission gouvernance, performance, innovation (pour le BOP 217 - CPPEDMD)

à effet de signer les actes découlant de la fonction de référent de budget opérationnel de programme (hors décision de subdélégation de crédits).

Article 3 : subdélégation de signature est donnée pour l'ensemble des opérations découlant de la fonction de responsable d'Unité Opérationnelle (RUO), selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Christian MARIE, Directeur régional délégué, pour l'ensemble des BOP
- Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint et Bruno PEZIN (jusqu'au 28 février 2019), adjoint au Directeur, pour le BOP 217 : conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables;

- Isabelle LASMOLES, Directrice adjointe, pour les BOP énumérés ci après,
 - BOP 207 : sécurité et éducation routières ;
 - BOP 203 : infrastructures et service de transport ;
 - BOP 135 : urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat ;

- Jacques REGAD, Directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci après,
 - BOP 113 : paysage, eau et biodiversité ;
 - BOP 159 : expertise, information géographique et météorologie ;
 - BOP 174 : énergie, climat, après-mines ;

- Olivier MASTAIN, Directeur adjoint, pour les BOP énumérés ci-après,
 - BOP 181 : prévention des risques ;

aux chefs de services métiers et chefs de mission désignés ci-après :

- Stéphane ALLOUCH pour le BOP 113,
- Marie-Isabelle ALLOUCH pour le BOP 135,
- Thibaud DESBARBIEUX pour le BOP 174,
- Pierre-Paul GABRIELLI pour le BOP 181,
- Michel DUZELIER chef du service déplacement, infrastructures, transports pour le BOP 203 et pour le BOP 207,
- Véronique LAGRANGE pour le BOP 159,
- Benoît LOMONT pour le BOP 217 CPPEDMD.

Article 4 : Subdélégation de signature est également donnée en matière d'ordonnancement secondaire tant en dépenses qu'en recettes découlant de la fonction de responsable d'Unité Opérationnelle (RUO), selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé, aux autres agents désignés ci-après :

• **Pour le BOP 217 CPPEDMD ;**

Direction

Jacques REGAD, Directeur adjoint (pour l'action 6)

Cabinet

Pierre-Emmanuel VOS, Directeur de cabinet ; Nathalie LOOTVOET, Cheffe du pôle communication ; Jacky BROSSEAU, Chef du pôle appui à la direction

Mission Gouvernance, Performance et Innovation (MGPI)

Isabelle BOUVET, Cheffe de Mission ; Christophe PICOULET, Adjoint à la cheffe de mission et Chef du pôle RBOP délégué

Service Supports Mutualisés (SSM) :

Christine BERTHOME, Cheffe de service ; Sylvain DIEMER, Adjoint au chef de service ; Emmanuel EMERY, Adjoint au chef de service ; Hugues COLLIN, Chef du département financier et comptable et, chacun dans son domaine de compétences :

Franck MARTINIE, Responsable de la division informatique Nouvelle-Aquitaine ; Jean-Louis CHIOZE, Responsable de l'unité informatique de Bordeaux ; Pascal LAUSSAT, Responsable de l'unité informatique de Poitiers ; Christophe MARCADET, Responsable unité logistique de Bordeaux ; Eric PEYRONNET, Responsable de l'unité logistique de Limoges ;

Secrétariat général (SG)

Benoît LOMONT, Secrétaire général ; Laurent BORDE, Secrétaire général délégué ; Serge MARCILLY, adjoint au Secrétaire Général ; Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière ;

Séverine GODIN, Cheffe de la division de proximité Bordeaux, Martine PONCIN, Gestionnaire budgétaire et animatrice des projets de modernisation Bordeaux.

Dolorès TONNET, Cheffe de la division moyens matériels et financiers ; Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier ; Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique ; Toufik OTMANI, chargé de prestation comptable (jusqu'au 30 avril 2019).

Danièle CARRIER, Cheffe de la division de proximité Limoges ; Marie-Christine SABATHIE, Adjointe à la cheffe de division de proximité Limoges ; Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget.

Matthieu CAMELOT, chef du département des affaires juridiques ; Agnès BESSIERES, Cheffe de la division affaires juridiques et commande publique Bordeaux, Françoise RIVAS, Cheffe de la division affaires juridiques et commande publique Poitiers.

Mission Connaissance et Analyse des Territoires (MICAT)

Didier CAISEY, Chef de mission; Patrice DUBOIS, Adjoint au chef de mission, Nicolas PRALONG Chef du pôle information géographique, André PAGES, Chef du pôle observations, études et statistiques ;

- **Pour le BOP 159 EIGM et le BOP 217 CPPEDMD**

Mission Développement Durable (MDD)

Véronique LAGRANGE, Cheffe de mission ; Patrice DELBANCUT, Adjoint à la cheffe de mission ; Valérie DUBOURG, Cheffe du pôle sensibilisation gouvernance ; Philippe GARIN, Chef du pôle innovations et économie durable ;

- **Pour le BOP 203 et le BOP 207**

Service Déplacements Infrastructures et Transport

Michel DUZELIER, Chef du service ; Laurent SERRUS, Adjoint au chef du service ; Gilles PINEL, Chef du département transports routiers, véhicules et adjoint au chef de service domaine régulation et contrôle des transports ;

Béatrice PANCONI, Cheffe du département investissements sur routes nationales Bordeaux, Philippe LANDAIS, Chef du département investissements sur routes nationales Poitiers ;

David ZANARDELLI, Chef du département administratif et financier; Gina AUGRY, Adjointe au chef du DAF en charge des finances ;

Stéphane MORANÇAIS, Chef du département mobilité et infrastructures ferroviaires ;

Cedric MEDER, Chef de la division transports routiers et véhicules Poitiers ; Mathias RACHET Chef de la division transports routiers et véhicules Bordeaux , Cédric JOSEPH, Chef de la division transports routiers et véhicules Limoges ; Gilles LECLERC, chef de l'unité contrôle des transports terrestres Bordeaux ; Daniel VERGNENEGRE, Chef de l'unité contrôle des transports terrestres Limoges (jusqu'au 31 janvier 2019) ;

Claudine DUPONT; Aurélie RENOUST (jusqu'au 28 février 2019); Pascal COSTA, Alexandre BRETHON, Marianne MIOSSEC (jusqu'au 28 février 2019), Patrick PRAT (à compter du 1^{er} mars 2019), Michel GARDERE, Philippe DARLES, responsables d'opérations.

Pour la certification du service fait : Jean-Louis MATHIEU, Laurent QUERTAN, Frédéric MASSE, Florent LOPEZ, Christelle ETHEVE, Denis MORNAY, adjoints aux RDO, Didier MONNETREAU, Charlène GUILLOTEAU, Sophie ROY, Dominique LABOUREUR, Sophie DULAU, Chargés d'affaires foncières.

- **Pour le BOP 203**

Délégation zonale de défense et de sécurité

Nathalie HAMACEK, Cheffe de la délégation ; David GIMONET, Adjoint à la cheffe de délégation pour les actes liés à l'ingénierie, à la préparation et à la gestion des crises routières

- **Pour le BOP 113**

Service Patrimoine Naturel (SPN) :

Stéphane ALLOUCH, Chef de service, Jonathan LEMEUNIER, Adjoint au chef de service ;

Isabelle LEVAVASSEUR, Cheffe du département Appui Support Transversalités.

Alain VÉROT, Chef du département biodiversité continuité espaces naturels ; Sophie AU-DOUARD, Adjointe au chef de département et cheffe de la division aires protégées, mer et zones humides ; Olivier GOUET, Chef de la division Natura 2000.

Frank BEROU, Chef du département eau et ressources minérales ; Olivier DEBINSKI, chef de la division gestion quantitative et qualitative de l'eau (à compter du 1^{er} mars 2019) ; Sébastien GOU-PIL, Chef de division politique de l'eau et planification de l'eau et des ressources minérales ;

Annabelle DESIRE, Cheffe de la division réglementation espèces protégées ; Capucine CROSNIER, Cheffe de la division gestion des espèces connaissance et de stratégie biodiversité

Délégation zonale de défense et de sécurité

Nathalie HAMACEK, Cheffe de la délégation ; David GIMONET, Adjoint à la cheffe de délégation pour les actes liés à la mise en œuvre du plan POLMAR.

- **Pour le BOP 113 action 1**

Direction

Isabelle LASMOLES, Directrice adjointe

Service Aménagement Habitat Construction (SAHC)

Marie-Isabelle ALLOUCH, Cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS, Adjointe à la cheffe de service ; Xavier VIAMONTE chef de division animation et support transversal ; Bruno LIENARD, Chef de division sites et paysages et adjoint à la cheffe de département ; Nathalie POEY, chargée de l'animation et de la gestion du BOP UTAH; Catherine JAMIN, chargée de mission,

- **Pour le BOP 135**

Service Aménagement Habitat Construction (SAHC)

Marie-Isabelle ALLOUCH, Cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS, Adjointe à la cheffe de service ; Bruno LIENARD Chef de division sites et paysages et adjoint à la Cheffe du département aménagement et paysage ; Guillaume BOURJOL, chef du département construction ; Eric TIBI, adjoint au chef du département construction ; Fabien COUPE, chef du département habitat ; Julie DEHEM, adjointe au chef du département habitat ; Xavier VIAMONTE, chef de division animation et support transversal ; Nathalie POEY, chargée de l'animation et de la gestion du BOP UTAH; Catherine JAMIN, chargée de mission,

- **Pour le BOP 135 Action 7 villes et territoires durables**

Mission développement durable

Véronique LAGRANGE, Cheffe de mission ; Patrice DELBANCUT, Adjoint à la cheffe de mission ;

- **Pour le BOP 174**

Service Déplacements Infrastructures et Transport

Michel DUZELIER, Chef de service ; Laurent SERRUS, Adjoint au chef de service ; Gilles PINEL, Chef du département transports routiers, véhicules et adjoint au chef de service domaine régulation et contrôle des transports ;

David ZANARDELLI, Chef du département administratif et financier ; Gina AUGRY, Adjointe au

chef du DAF en charge des finances ;

Cedric MEDER, Chef de la division transports routiers et véhicules Poitiers ; Mathias RACHET Chef de la division transports routiers et véhicules Bordeaux, Cédric JOSEPH, Chef de la division transports routiers et véhicules Limoges ; Alain BOQUEL, Chef de l'unité contrôle des véhicules Limoges ; Alain PRIOLEAU, Chef de l'unité contrôle des véhicules Bordeaux ; Pierre ESCALE, Chef de l'unité contrôle des véhicules Poitiers ;

Service Environnement Industriel

Thibaud DESBARBIEUX, Chef de service ; Hubert VIGOUROUX, Chef de service délégué ; Hervé PAWLACZYK, Adjoint au chef de service, Jean HUART, Chef du département énergie, sol et sous-sol ;

• Pour le BOP 181

Service Environnement Industriel

Thibaud DESBARBIEUX, Chef de service ; Hubert VIGOUROUX, Chef de service délégué ; Hervé PAWLACZYK, Adjoint au chef de service, Colette BOUSSILLON, Cheffe du bureau administratif ; Erick BEDNARSKI, Chef du département sécurité industrielle (jusqu'au 31 mai 2019) ; Séverine LONVAUD, Cheffe du département sécurité industrielle (à compter du 1^{er} juin 2019) Olivier PAIRAULT, Chef du département risques chroniques (jusqu'au 31 janvier 2019) ; Christophe MARTIN, Chef du département risques chroniques (à compter du 1^{er} février 2019) ; Jean HUART, Chef du département énergie, sol et sous-sol ;

Service Risques Naturels et Hydrauliques (SRNH)

Pierre-Paul GABRIELLI, Chef de service; Hervé DUPOUY, Chef de service délégué; Marie-Frédérique BACH, Cheffe du bureau administratif; Marie-Christine BARBEAU, Cheffe du département risques naturels; Christian BEAU, Adjoint au chef de service, chef du département ouvrages hydrauliques; Virgine AUDIGE, Adjointe au chef de service, cheffe du département hydrométrie et prévision des crues Gironde Adour Garonne, Christian BROUSSE, Chef du département hydrométrie et prévision des crues Vienne Charente Atlantique et chef de division hydrométrie ; Pascal VILLENAVE, chef de la division prévision des crues Vienne Charente Atlantique ; Anthony Le ROUSIC, chef de la division prévision des crues Gironde Adour Dordogne ; Florian VARRIERAS, chef de la division ouvrage hydraulique Bordeaux ; Fabrice MICHAUD, adjoint au chef de division hydrométrie Vienne Charente Atlantique ; Olivier DEBINSKI, chef de la division hydrométrie Gironde Adour Dordogne (jusqu'au 28 février 2019); Sylvain CHESNEAU, chef de la division hydrométrie Gironde Adour Dordogne (à compter du 1^{er} mars 2019).

Délégation est également donnée à Pierre-Paul GABRIELLI, Hervé DUPOUY et Marie-Christine BARBEAU pour les actes relatifs au Fonds de prévention des risques naturels majeurs.

• Pour le BOP 181 – Action 9

Secrétariat général

Benoît LOMONT, Secrétaire général ; Laurent BORDE, Secrétaire général délégué ; Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière

Séverine GODIN, Cheffe division proximité Bordeaux, Martine PONCIN, Gestionnaire budgétaire et animatrice des projets de modernisation Bordeaux.

Dolorès TONNET, Cheffe de la division moyens matériels et financiers

Division ASN Bordeaux

Hermine DURAND, cheffe de division

- **Pour le BOP 159 ;**

Mission Evaluation Environnementale (MEE) :

Pierre QUINET, Chef de mission ; Michaële LE SAOUT, Adjointe au chef de mission ; Didier HUAULME, Chef du pôle plans schémas programmes ; Jamila TKOUB, Cheffe du pôle projets ; Marie-Hélène LAPEYRE-HAMOIR, responsable de gestion administrative ;

Mission Connaissance et Analyse des Territoires (MICAT)

Didier CAISEY, Chef de mission; Patrice DUBOIS, Adjoint au chef de mission; Yves DUMONT, Chef du pôle observations, études et statistiques ;

Article 5 : subdélégation de signature est donnée à :

- Christian MARIE, Directeur régional délégué
- Jean-Pascal BIARD, Directeur adjoint
- Bruno PEZIN, Adjoint au Directeur (jusqu'au 28 février 2019)
- Benoît LOMONT, Secrétaire général
- Laurent BORDE, Secrétaire général délégué
- Bernard FOURNET, chef du département moyens et gestion financière
- Serge MARCILLY, Adjoint au secrétaire général
- Séverine GODIN, Cheffe de la division de proximité Bordeaux
- Martine PONCIN, Gestionnaire budgétaire
- Dolorès TONNET, Cheffe de la division moyens matériels et financiers
- Alain MEXIA, assistant exécution budgétaire
- Stéphane FAYAN, gestionnaire pilotage budgétaire et financier
- Elodie JUTEAU, gestionnaire budget et logistique
- Toufik OTMANI, chargé de prestation comptable
- Danièle CARRIER, cheffe de la division de proximité Limoges
- Marie-Christine SABATHIE, division de proximité Limoges
- Christelle ANDRIEUX, chargée de l'exécution et du suivi du budget

à effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et recettes de l'Etat, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé, pour les BOP énumérés ci-après :

- BOP 333 : moyens mutualisés des administrations déconcentrées,
- BOP 723 : opérations immobilières déconcentrées et entretiens des bâtiments de l'Etat.

Article 6 : Subdélégation de signature est accordée à effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué des dépenses et recettes de l'Etat, selon l'ensemble des dispositions prévues dans l'arrêté préfectoral susvisé, pour les crédits du titre VI de l'action 6 « plan d'actions gouvernemental pour le marais poitevin » du BOP 162 « interventions territoriales de l'Etat » BOP aux agents suivants :

- Christian MARIE, Directeur régional délégué
- Jacques REGAD, Directeur adjoint
- Isabelle LASMOLES, Directrice adjointe

Service Aménagement Habitat Construction :

Marie-Isabelle ALLOUCH, cheffe de service ; Jennifer LIEGEOIS, Adjointe à la cheffe de service ; Bruno LIENARD, adjoint à la cheffe de département Aménagement et Paysage ; Xavier VIAMONTE, chef de division animation et support transversal ; Nathalie POEY, chargée de l'animation et de la gestion du BOP UTAH; Catherine JAMIN, chargée de mission,

Service Patrimoine Naturel (SPN) :

Stéphane ALLOUCH, Chef de service, Jonathan LEMEUNIER, Adjoint au chef de service ; Isabelle LEVAVASSEUR, Cheffe du département Appui Support Transversalités

Section II : subdélégation de signature en matière de traitements et salaires, notamment les documents de liaison avec les comptables assignataires:

Article 7 :

Délégation est donnée à Christine BERTHOME, Cheffe du service supports mutualisés ; Emmanuel EMERY, Adjoint au chef de service supports mutualisés ; Sylvain DIEMER, Adjoint au chef de service supports mutualisés Bordeaux;

Nicolas MASREVERY, adjoint au chef de département RHZGE (à partir du 1^{er} février 2019)

Valérie TEDDE, Responsable de l'unité gestion administrative et paie U1 Bordeaux (jusqu'au 1^{er} mars); Mélanie POUVEREAU, Responsable de l'unité gestion administrative et paie U1 Bordeaux (à partir du 1^{er} mars 2019); Christine MARC, Responsable de l'unité gestion administrative et paie U2 Bordeaux;

Marie-Noëlle BARBESA, Cheffe de la division gestion administrative paie de Limoges (jusqu'au 31 janvier 2019) ; Bertrand PETIT Chef de l'unité gestion administrative-paie DDT(M); Jessica DUJARDIN, cheffe d'unité gestion administrative-paie DIRCO

Section III : subdélégation de signature en matière de validation des actes dans l'application CHORUS DT

Article 8 : Délégation de signature est donnée pour valider dans l'outil CHORUS DT les actes d'ordonnancement secondaire, pris pour le compte de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, aux agents identifiés ci-dessous et conformément au profil défini pour chacun d'entre eux.

Profil service gestionnaire : Nawroz SAINSON, Colette BOUSSILLON, Michèle GONZALES, Georgiana FERNANDES, Nadine HERISSON-MUTEL, Corinne ROUX, Laeticia MARCHADOUR, Odile TOUCHARD, Lydie TURGIS, Sébastien PUYGRENIER, Marlène MARCEL, Natacha KALBFUSS, Muriel BERTAUD, Séverine MARTINET, Karine VEILLON, Delphine GOSSELIN, Martine PONCIN, Séverine GODIN, Dolores TONNET, Alain MEXIA, Elodie JUTEAU, Christelle ANDRIEUX, Nathalie PLANA, Virginie PAIN, Liberate

NAHIMANA, Vanessa BOUTIER, Mickael BEAUQUIN, Chantal BEDZIECHORWSKI, Caroline RICHALET, Isabelle FOURRE, Isabelle MOREAU (jusqu'au 28 février 2019), Maria-Line RICHER, Marie-Isabelle KURZAWINSKI, Arlette MARTIN, Jocelyne TONDA, Sarah DAL ZOVO, Sandrine ROUVREAU (jusqu'au 28 février 2019), Agnès BAUDRY (jusqu'au 31 mai 2019), Maryse BAIGORRI, Jean-Philippe ARNAULT, Sylvie FIRMIN, Mireille COTTET, Thierry GOUZOU-GARNON, Brigitte ROYER, Gisèle CASTILLE, Cécille LACHABROUILLI, Coralie LEVY, Véronique BEGOT, Martine LOPEZ, Marc LE DENMAT, Joelle DUCOURNEAU, Marie-Christine DE MAILLARD, Florence RODRIGUES, Benoit CERESO, Corinne DUBEGUIER, Bernard ARISTIPE, Virginie BEALAS, Caroline BECHADE, Véronique BONNIN-PIERRON, Sandra DIVERD, Sylvie DUHAMEL, Dany FURT, Johanna GROUSSIN, Marie-Rose LAMOURE, Séraphine LEHACAUT, Patricia LIBERT, Nathalie MERCIER, Marie-Christine SABATHIE, Sabrina THEREZO. Mauricette DHONT, Vanessa ROCA, Martine KUNTZ, Pierre RIBERA, Frédérique TEYSSIERES, Fabienne MILLAUD,

Profil gestionnaire de factures : Dolores TONNET, Martine PONCIN, Christelle ANDRIEUX, Marie-Christine SABATHIE

Profil gestionnaire valideur : Dolores TONNET, Martine PONCIN, Marie-Christine SABATHIE, Alain MEXIA, Elodie JUTEAU, Michelle GONZALES,

Article 9 : sont exclus de la présente délégation :

- les décisions motivées de ne pas se conformer à l'avis préalable défavorable du contrôleur budgétaire en région en matière d'engagement des dépenses,
- les ordres de réquisition du comptable public assignataire.
- pour les crédits du BOP 162, les arrêtés attributifs de subvention et les conventions de titre VI dont le montant est supérieur à 50 000€ hors taxes, ainsi que les lettres de notification correspondantes.
- pour les crédits des autres BOP les conventions de financement et actes d'attribution de subvention supérieurs à 150 000€ quel qu'en soit le bénéficiaire.

Article 10 : La présente subdélégation sera transmise à la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine, à la Direction régionale des finances publiques Nouvelle-Aquitaine et aux comptables assignataires : Direction régionale des finances publiques Nouvelle-Aquitaine, direction départementale des finances publiques de la Charente-Maritime, direction départementale des finances publiques de la Dordogne et direction départementale des finances publiques de la Haute-Vienne.

Article 11 : La présente décision abroge la décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire en date du 9 juillet 2018.

Article 12 : La présente décision est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

À Poitiers, le 07 JAN. 2019

La Directrice Régionale de
l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Nouvelle-Aquitaine

Alice-Anne Médard

Alice-Anne MÉDARD

PREFECTURE DE LA GIRONDE

R75-2018-12-03-008

Avenant 2 de la convention d'utilisation 033-2010-0035 Bordeaux

*Mise à disposition d'un ensemble immobilier sis au 188-190 rue de Pessac à Bordeaux - Entre
l'Etat et la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Bordeaux*

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

-:- :- :-

PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

-:- :- :-

AVENANT N°2 À LA CONVENTION D'UTILISATION

033-2010 - 0035

-:- :- :-

10 3 DEC. 2018

La convention n° 033-2010-0035 du 5 avril 2011 entre :

1°- L'Administration chargée du Domaine, représentée par Mme Isabelle MARTEL Directrice Régionale des Finances Publiques de Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde, dont les bureaux sont situés 24 rue François de Sourdis à BORDEAUX (Gironde), stipulant en vertu de la délégation de signature du préfet qui lui a été consentie par arrêté du 10 octobre 2017, ci-après dénommée le propriétaire,

D'une part,

2°- La direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Bordeaux représentée par sa Directrice Interrégionale M. Alain POMPIGNE dont les bureaux sont au 188 rue de Pessac à BORDEAUX , ci-après dénommée l'utilisateur,

D'autre part,

se sont présentés devant nous, Préfet du département de la Gironde, et sont convenus du dispositif suivant :

EXPOSÉ

Aux termes de la convention N° 033-2010-0035 conclue le 5 avril 2011 et de son avenant n° 1 conclu le 24 mars 2016 , il a été mis à disposition de l'utilisateur pour les besoins de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Bordeaux, un ensemble immobilier appartenant à l'État sis au 188-190 rue de Pessac à Bordeaux d'une superficie totale de 1 432 m², cadastré DY001, DY002.

TS

Les surfaces mises à disposition étaient :

SHON : 3 905,97 m² (y compris les 84,93 m² du logement de fonction du chauffeur)

SUB : 2 920,19 m² (y compris les 84,93 m² du logement de fonction du chauffeur) soit une SUB de 2835,26m² à prendre en compte pour le calcul des loyers budgétaires.

SUN : 1 743,53 m²

Au 1^{er} janvier 2016, les effectifs présents dans l'immeuble étaient les suivants :

Nombre de postes de travail : 142

Effectif physique : 142

Effectif administratif : 141

Le ratio d'occupation s'établissait donc à 12,27 m² par agent.

Compte tenu de la modification intervenue à la fois dans l'affectation des locaux, dans les surfaces attribuées et dans les effectifs, les articles suivants font l'objet du présent avenant :



Alain POMPIGNE
Directeur interrégional

AVENANT N°2 À LA CONVENTION

Article 1

L'article 2 est modifié comme suit :

Ensemble immobilier appartenant à l'État sis à Bordeaux 188-190 rue de Pessac et 1 rue des Treuils d'une superficie totale de 3 574m², cadastré DY0001, DY0002 et DY0111, immatriculé sous le numéro CHORUS AQUI/145240/221206 et AQUI/145240/154262 , tel qu'il figure, délimité par un liseré (annexer un plan).

La parcelle cadastrée DY111, faisant l'objet de la convention d'utilisation 033-2015-0175 à présent résiliée, doit à nouveau figurer sur la convention d'utilisation 033-2010-0035.

Sauf prescription contraire, les dispositions de la présente convention s'appliquent automatiquement aux constructions nouvelles qui viendraient à être édifiées sur la dépendance domaniale désignée ci-dessus. Le propriétaire est informé de la réalisation de toute nouvelle construction.

Article 2

L'article 5 est modifié comme suit :

SHON : 4 373m²

SUB : 3 283 m²

SUN : 1 843

Au 1^{er} octobre 2018, les effectifs présents dans l'immeuble sont les suivants :

154 postes de travail.

Le ratio d'occupation s'établit donc à 11,97 m² par agent.

Article 3

L'article 11 est modifié comme suit :

La présente convention est conclue moyennant un loyer trimestriel de 106 916 Euros (CENT SIX MILLE NEUF CENT SEIZE EUROS) avant révision, correspondant au loyer du bâtiment AQUI/145240/221206 pour 99 275 Euros auquel s'ajoute celui du bâtiment AQUI/145240/115262 pour 7 641 Euros, payable d'avance au Comptable Spécialisé du Domaine (CSDOM), Comptable Spécialisé des Domaines, sur la base d'un avis d'échéance adressé par la DNID, sise à Saint-Maurice (Val de Marne).

AR

TS

La première échéance devra être réglée dès réception de l'avis de paiement correspondant. Les échéances suivantes devront être payées au plus tard le dernier jour du trimestre précédent le terme.

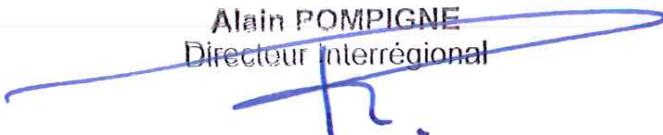
Par dérogation aux dispositions qui précèdent, le loyer exigible, le cas échéant, au titre du premier trimestre, est payable avant la fin du mois de janvier de l'année considérée.

Toutes les autres clauses de la convention d'utilisation en date du 5 avril 2011 modifiée par l'avenant en date du 24 mars 2016, non contraires aux présentes, restent inchangées.

Un exemplaire du présent acte est conservé à la préfecture.

Le représentant du service utilisateur,

Alain POMPIGNE
Directeur Interrégional



Le représentant de l'administration
chargée du Domaine,

Pour la Directrice Régionale des Finances Publiques
de Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Gironde
et par délégation,
L'Administratrice des Finances Publiques Adjointe
Responsable de la Division Domaine

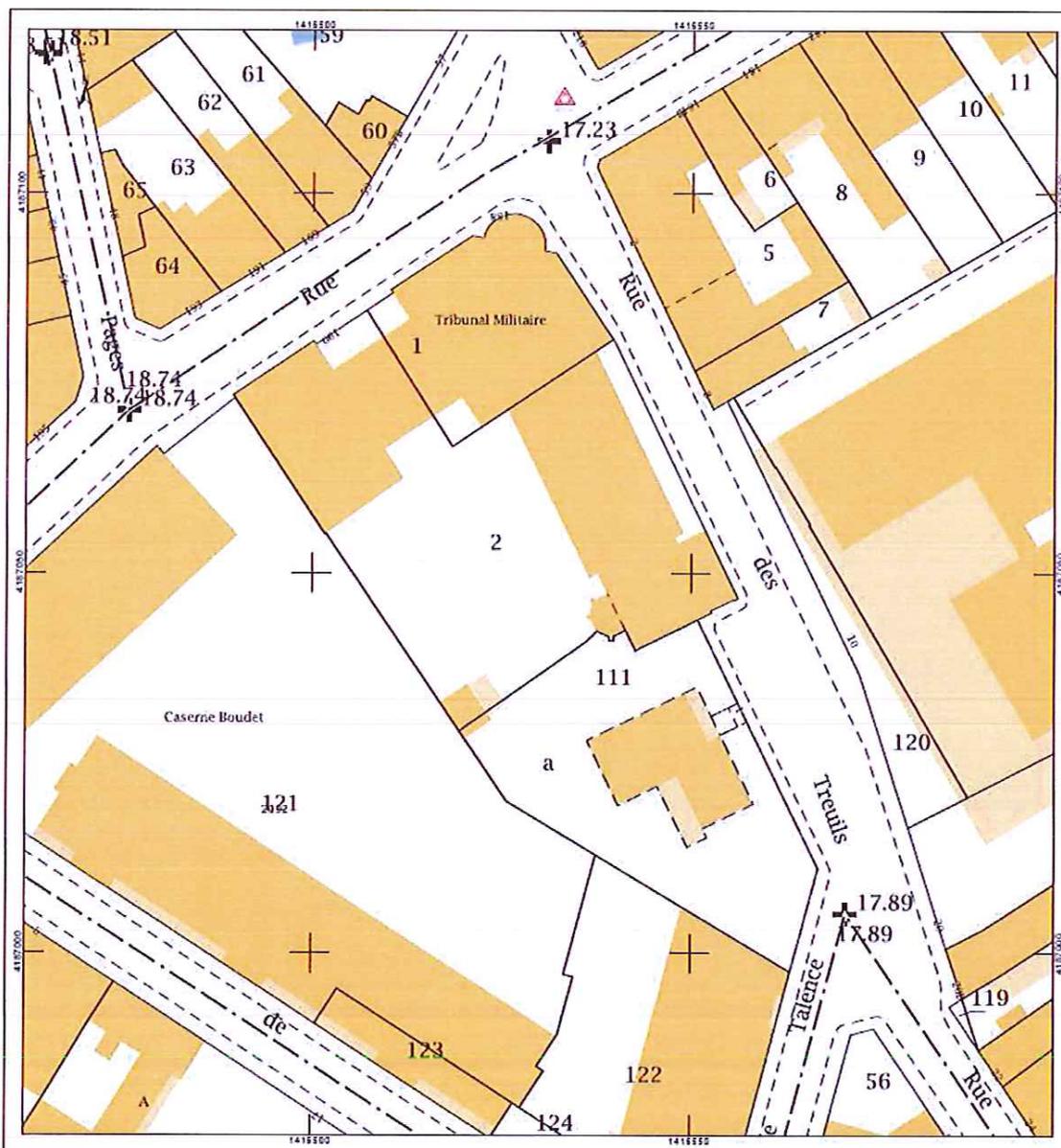
Le préfet,


Cécile ULLRICH


Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,

Thierry SUQUET

Département : GIRONDE Commune : BORDEAUX	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES ----- EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL -----	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : PTGC Cité Administrative - Boite 63 Tour B - 14ème Etage 33090 33090 BORDEAUX tél. 05.56.24.85.97 - fax 05.56.24.88.21
Section : DY Feuille : 000 DY 01 Échelle d'origine : 1/500 Échelle d'édition : 1/500 Date d'édition : 14/11/2018 (fuseau horaire de Paris) Coordonnées en projection : RGF93CC45 ©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par : DIVISION 6 DOMAINE 24 RUE FRANCOIS DE SOURDIS null@null	



AP

TS

